



Paris, le xx juillet 2015

Compte-rendu FORCE OUVRIÈRE du Comité Technique des DDI du 9 juillet 2015

**Réforme territoriale rime avec monologue social...
FO ni spectateur ni complice !**

Retrouvez ci-après le lien vers [la déclaration préliminaire FO](#)

Au menu de ce comité technique, où FO avait conditionné sa présence à l'obtention de réponses concrètes sur le futur des services :

- **Réforme territoriale**

➔ **A retenir :** A défaut que l'administration ne l'ait fait, FO a mis sur la table [la synthèse des impacts potentiels pour les DDI](#) issus des diagnostics territoriaux de chacune des régions (appelée à fusionner ou pas). Avec au programme des « réjouissances » : mutualisations de SG en préfecture, de missions en interdépartemental, transferts mutuels de missions avec le niveau régional, modification structurelle voire disparition de DDI, coupure de la gestion ministérielle des agents, etc... Mais le pire reste sans doute à venir... la teneur des propositions des préfets préfigurateurs restant classée « secret défense » !

Face à ces questions qui fâchent, FO a obtenu de premières réponses permettant de lever le voile sur certaines options gouvernementales concernant les DDI, **en premier lieu le rejet explicite des projets de fusion/absorption des SG des DDI par les préfectures**. Une condition nécessaire pour conserver des directions de plein exercice. **Une première victoire qui ne doit pas cacher l'ampleur des autres combats restant à mener !**

Et sur le front plus global de la réforme territoriale, si le calendrier glisse au niveau des annonces du Premier ministre (le 31 juillet finalement), celui de la mise en place des nouvelles directions régionales reste fixé au 1er janvier 2016 pour viser une organisation Progressive et évolutive jusqu'en 2018. Un grand flou artistique que FO a réussi à démonter en séance... justifiant d'autant plus un assouplissement calendaire !



- **Revue des missions**

➔ **A retenir :** « Il faut que l'État soit plus présent et plus proche du territoire, et pas seulement quand il est rural » : opposée à la revue des missions telle qu'opérée, FO ne voit là qu'un discours de façade, dont la crédibilité ne tient pas alors que l'ensemble des réformes des dix dernières années a conduit à éradiquer toute mission d'appui et de solidarité. **A moins que cela ne permette de diminuer la liste des ministères « non-prioritaires »....**

Pour en savoir plus sur ces différents points...

Point 1 : Réforme territoriale

Convoquer le CT des DDI spécifiquement pour évoquer la question de la réforme territoriale, avec en guise de seuls éléments préalables la somme de diagnostics territoriaux déjà dépassés, en cachant le principal à savoir les propositions d'organisation des préfets, **voici bien l'illustration du monologue social tel que le pratique ce gouvernement !**

L'administration n'ayant pas même pris la peine de tenter une esquisse de synthèse des impacts potentiels de ces diagnostics territoriaux sur les DDI...

Et bien FO l'a faite... et le résultat, distribué en séance à l'administration, est pour le moins instructif **sur les perspectives que certains préfets souhaitent réserver aux DDI !**

- **Une dose d'anesthésiant en habillant les engagements de façade à renforcer le niveau départemental par quelques potentiels transferts de missions venant des DR (FO refusant d'opposer les 2 niveaux)**
- **Une dose de mécano/ « chamboule tout » administratif incluant une part importante de modularité d'organisation entre régions et au sein des régions, projetant parfois la fusion ou suppression de DDI**
- **Une transformation larvée en directions de préfectures par aspiration des secrétariats généraux des DDI**
- **Un coup de grâce pour les implantations territoriales/infra-départementales des DDI victimes d'une OPA par les « maisons de l'État »**
 - **La préparation de la banalisation de la gestion des crédits, des effectifs et des personnels dans un grand « pot commun » préfectoral**

Et ce en passant sous silence tout ce que l'on veut bien nous cacher...

Placé face à l'ensemble des questions que suscitent ces propositions (très imaginatives) des Préfets de Région, le coordonnateur en charge de la réorganisation territoriale a tout simplement expliqué que... **les Préfets – notamment ceux qui ne fusionnaient pas - n'avaient pas forcément compris les limites de l'exercice.** Le Premier Ministre ayant clairement indiqué sa volonté de préserver l'échelon départemental dans l'ensemble de ses dimensions. **Un message « pas touche aux DDI » dont nous prenons acte, mais dont nous ne sommes pas dupes quant à la durabilité dans l'espace et dans le temps...**

Et si **les perspectives de fusion/absorption des SG des DDI par les préfectures ont clairement été écartées** (cette fois-ci), si **certaines annonces locales de modification structurelles de DDI ont été démenties par le SGG**, beaucoup d'autres sujets restent sur la table...ou plutôt sous la table !

Un exemple de décision annoncée sans concertation, dans la précipitation, et qui témoigne de la frénésie de réorganisation de certains préfets :

Les instances syndicales de la DDCS 74 viennent tout juste d'être informées par le directeur par intérim d'une prochaine fusion DDCS74 avec la DDPP74. Un projet déjà sur les rails... le directeur par intérim de la DDCS74 étant muté fin juillet et l'intérim étant assuré par l'actuelle directrice de la DDPP 74!

Quand à nouveau FO intervient en séance pour dénoncer cette réorganisation faite à marche forcée, le SGG déclare... que contrairement à ce qui a pu être dit sur le terrain, aucune fusion n'a été décidée, et qu'il ne s'agit que d'un intérim par ailleurs concomitant avec une proposition de rapprochement des services portée par le préfet 74 mais qui n'a aucunement été validée !

Par ailleurs des mesures jugées « symboliques » (on se laissera le droit d'en juger) **dans leur portée seraient à l'étude dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de la cohésion sociale**, dans le sens annoncé du renforcement du niveau départemental.

Et du côté des services régionaux, si **les décisions du Premier ministre ont été reportées au 31 juillet** (en raison du report de la délibération de la région Languedoc Roussillon sur le futur siège de la Collectivité Territoriale Régionale), décisions qui seront **assises sur des propositions des préfets restant occultes jusqu'au bout**, le planning de mise en œuvre reste le même. Avec donc **des macro-organigrammes des régions fusionnées arrêtés courant août, des micro-organigrammes établis en septembre/octobre** (mais sur quelle base et quelle cible?) **pour une mise en œuvre au 1er janvier 2016**, ouvrant une période de **biodégradabilité des organigrammes vers la soi-disant cible 2018**.

Si l'administration explique donc que « les équipes de préfiguration seront les seules à voir leurs fiches de poste changer au 1^{er} janvier 2016 » et que les personnels auront en réalité trois ans pour glisser dans leur micro-organigramme, FO répond que :

- **il serait bien étonnant que les missions de direction changent sans que les services ne soient impactés d'une manière ou d'une autre dans leur fonctionnement quotidien,**
- **l'implantation physique et l'organisation des services régionaux de l'État dépendra forcément de la carte des compétences des services des conseils régionaux, qui ne seront pas définies avant que les micro-organigrammes soient validés,**
- **il semble compliqué de s'appuyer en 2015 sur des micro-organigrammes prévus pour 2018 quand on ne connaît pas encore le résultat des dialogues de gestion des prochaines années**

Si le SGG et le coordonnateur en charge de la Réate 2 acceptent tout deux de reconnaître que les points soulevés par FO sont fondés, ils en arrivent pour autant à des conclusions différentes : **FO demande de prendre le temps nécessaire pour stabiliser en une seule fois les services régionaux, quand l'administration explique qu'il conviendra de constamment s'adapter aux évolutions contextuelles...** c'est sans doute comme cela que l'administration entend fonder un réel dialogue social, un rapport de confiance avec ses agents, et combattre les Risques Psycho-Sociaux ?

Alors même que l'administration reconnaît en séance que les agents vont devoir faire de gros efforts, et que si les mobilités géographiques ont vocation à être limitées...les mobilités fonctionnelles seront légions !

Point 2: Revue des missions :

L'administration revient rapidement sur les principales conclusions, en 8 axes, qui découlent de cet exercice. Il en ressort notamment que **le niveau départemental doit être renforcé (sic), pour répondre au double besoin de plus d'État mais également plus proche des territoires**. Par contre, malgré l'identification de ce besoin, peu de mesures concrètes concernent le niveau départemental. Parmi celles-ci figurent notamment l'idée de monter une « ingénierie publique territoriale » (qui pour FO n'a rien à voir avec du contrôle de légalité amélioré).

FO interroge donc directement le SGG sur la crédibilité politique de l'administration, qui prétend découvrir subitement **l'existence d'un besoin... résultant du vide qu'elle a elle-même créé** après avoir passé les dix dernières années à détruire méthodiquement les compétences que les DDT(M) avaient dans ce domaine et ce malgré les nombreuses alertes de FO !

Les prochains épisodes :

- 8 septembre :** groupe d'échange préalable au CT du mois de septembre
- 24 septembre :** CT des DDI consacré notamment au bilan social
- septembre/octobre :** réunion de mise en place du CHSCT des DDI

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfpfo@fr.oleane.com

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris